

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 050f07

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Président de l'APCE conclut sa visite au Bélarus en appelant à élargir le dialogue, à donner un nouvel élan à la coopération, et à prendre des mesures concrètes pour mettre fin à l'isolement

Strasbourg, 19.01.2006 – Au terme d'une visite de deux jours au Bélarus (18-19 janvier 2007), le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), René van der Linden, a appelé à prendre des mesures concrètes pour relancer la coopération avec ce pays et mettre fin à son isolement.

« Je perçois un intérêt accru des autorités pour un rapprochement vis-à-vis des structures européennes, en particulier le Conseil de l'Europe et l'Union européenne », a déclaré le Président.

Lors d'entretiens avec le Président de la Chambre des représentants, Vladimir Konoplev, et le Ministre des Affaires étrangères, Sergueï Martinov, le Président a appelé à la libération de toutes les personnes détenues pour des motifs présumés politiques, et a proposé d'ouvrir le dialogue avec le Bélarus, déclarant toutefois qu'un tel dialogue doit se fonder sur le respect et l'application des valeurs du Conseil de l'Europe telles que la liberté d'expression, l'organisation d'élections libres et équitables, et l'abolition de la peine de mort.

Insistant auprès des autorités sur le fait que tout pays a besoin d'une opposition forte pour assurer le bon fonctionnement du système politique, et aussi d'une société civile forte, il a appelé à élargir le dialogue à toutes les forces politiques du pays.

M. van der Linden a également rencontré des membres de l'opposition, notamment Alexandre Milinkevitch et Irina Kozouline, épouse du chef d'opposition incarcéré Alexandre Kozouline, ainsi que des représentants de la société civile et des ONG. Ses interlocuteurs ont jugé que le moment était opportun pour une visite politique de haut niveau, la considérant comme une mesure utile pour promouvoir le développement démocratique du pays.

Le Président a proposé plusieurs mesures destinées à promouvoir les valeurs du Conseil de l'Europe au Bélarus, à faciliter le dialogue et à renforcer les échanges :

- charger des experts internationaux de se rendre dans ce pays pour examiner de manière indépendante si les prisonniers politiques présumés incarcérés au Bélarus devraient être considérés comme tels ;
- ouvrir un bureau du Conseil de l'Europe à Minsk, comme l'a suggéré l'Assemblée ;
- renforcer les programmes d'échanges d'étudiants entre le Bélarus et d'autres
- recourir aux instruments existants du Conseil de l'Europe tels que la Commission de Venise, qui se compose d'experts indépendants spécialisés en droit constitutionnel, et le Comité pour la prévention de la torture.

A la fin de sa visite, M. van der Linden a pris la parole devant des étudiants de l'Université d'Etat du Bélarus et a rencontré des dignitaires religieux.

/..

L'Assemblée comprend 315 membres issus des parlements nationaux des 46 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).

M. van der Linden reviendra plus en détail sur ces différents points lors de la conférence de presse qu'il tiendra à l'ouverture de la session plénière de l'Assemblée, le lundi 22 janvier à 10h00 à Strasbourg.

[Lien vers le discours prononcé devant les étudiants](#)

[Lien vers l'annonce de la visite](#)